

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



Rapport annuel 2017

Contenu

Editorial	Page 3
Rapport annuel du Comité central et du secrétariat général <i>La nouveauté édifiée sur le terreau de l'expérience</i>	Page 4
Rapports annuels des commissions, mandats et du service de médiation	
<i>Service de médiation: Publication d'un aide-mémoire sur la protection des données</i>	Page 7
<i>EFP: ensemble sous un seul et même toit</i>	Page 7
<i>Mandat „Domaine de la santé”: Les aspects médico-thérapeutiques de la psychomotricité après dix ans de RPT</i>	Page 8
Mandat "Psychomotricité à l'âge préscolaire": Psychomotricité: tout petit déjà? Oui, sans hésiter!	Page 8
<i>Commission Site web: Quand Psychomotricité Suisse opte pour le format compact pour son site web</i>	Page 9
<i>Commission Bulletin: Mouvement vers l'avant</i>	Page 9
Finances	
<i>Comptes 2017 / Budget 2018</i>	Page 10
<i>Bilan au 31.12.2017</i>	Page 11

Rapports annuels des sections

Les rapports annuels des sections sont disponibles sur le site web www.psychomotricite-suisse.ch (sur les pages des sections et la page de l'AG). Lors de l'Assemblée générale des copies imprimées seront à disposition pour votre consultation.

**„On ne découvre pas de terre nouvelle
sans consentir à perdre de vue, d’abord
et longtemps, tout rivage.“**

André Gide

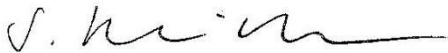
Écrivain français, lauréat du prix Nobel

Chères et chers membres,

En 2016, les voiles ont été orientées et le cap a été fixé. Au cours de l’exercice sous revue, nous avons pris le large. Les anciennes sections (Suisse orientale, Mittelland et Romandie/Tessin) ont été dissoutes et la structure de conduite a été redéfinie, avec un Comité central doté d’une orientation stratégique et un secrétariat général qui assume la responsabilité opérationnelle des activités de l’association.

Le Comité central et le secrétariat général ont suivi de près le processus de réorganisation. Les tâches opérationnelles ont été confiées progressivement au secrétariat général et en septembre 2017, les comités de section ont été conviés pour la première fois à une Conférence nationale des sections. Les différents organes doivent se retrouver dans la nouvelle orientation, pour que les interfaces et la collaboration fonctionnent de manière efficace et motivante.

La réorganisation a bien avancé et sera bientôt terminée. Même si les structures continuent de susciter notre vigilance, nous pouvons à nouveau regarder loin devant aujourd’hui. Des thèmes connus tels que la formation initiale et continue ou la recherche seront au centre de nos préoccupations. Nous nous réjouissons toutefois aussi de découvrir des nouveautés, de prendre le pouls des tendances et de développer des visions pour notre profession.



Simone Reichenau
Présidente, Co-directrice



Nicole Messner
Co-directrice

Rapport annuel du CC et du secrétariat général

La nouveauté édiflée sur le terreau de l'expérience

Simone Reichenau, Nicole Messner

Lors de l'AG 2017, les membres avaient donné leur feu vert au Comité central pour dissoudre les sections actuelles (Suisse orientale, Mittelland et Romandie/Tessin) et adapter la structure de conduite. La restructuration a été au cœur de l'année qui vient de se terminer. À partir de mai, le secrétariat général sera dirigé conjointement par deux secrétaires générales, et le transfert des tâches opérationnelles entre le Comité central et le secrétariat général a été progressif. En septembre, le CC et le secrétariat général ont accueilli pour la première fois les comités de section à une Conférence nationale des sections.

Le Comité central (CC) a commencé 2017 par une retraite de deux jours au «Landguet Ried». Son thème principal était la structure de l'association et la réorganisation correspondante de ses organes dirigeants. Un groupe de travail avait préparé un nouveau modèle de structure avec rationalisation (passage de deux à trois niveaux), qu'il est venu présenter. Cette proposition n'a fait l'objet d'aucune contestation au sein du CC. Des structures plus rationnelles permettent de simplifier les procédures et les voies de décision, ce qui renforce le contact direct, ainsi que le réseautage et la circulation de l'information entre le CC et les (anciennes) sous-sections.

Compte tenu de la nouvelle structure prévisionnelle (association ne comportant plus que deux niveaux), le Comité central s'est alors penché sur l'organisation de la conduite de l'association. Les expériences de ces dernières années ont montré qu'il était souvent difficile de pourvoir tous les mandats du CC. Les changements de personnes fréquents et la charge de travail importante ont compliqué la continuité dans la perception des tâches et la mise en œuvre des projets. Si les sections venaient à être dissoutes, des tâches supplémentaires viendraient s'ajouter pour le CC. C'est pourquoi le CC a pris la décision de principe, lors de sa retraite, de séparer à l'avenir les tâches opérationnelles de celles stratégiques pour la conduite de l'association. Le CC sera ainsi un organe stratégique et le secrétariat un organe responsable sur le plan opérationnel.

Large acceptation des adaptations structurelles

Les décisions de principe qui ont été prises lors de la retraite du CC ont été peaufinées lors des semaines qui ont suivi, puis élaborées de manière détaillée. Lors des assemblées de section de mars 2017, les (anciennes) sections de Suisse orientale, de Suisse romande/Tessin et du Mittelland ont obtenu le consentement de leurs membres pour demander la résolution des sections au CC. Les propositions correspondantes n'ont fait l'objet d'aucune contestation, et fin avril, l'AG a donc dû statuer à titre définitif sur la dissolution des sections. Ici encore, un large consentement a été dégagé, et la dissolution des trois anciennes sections a été acceptée avec seulement une voix contraire. Il convient ici encore d'adresser de vifs remerciements aux anciennes sections. Durant de nombreuses années, les comités des sections ont fait preuve d'engagement et développé un large réseau au sein des régions, ce qui fait que le CC peut compter sur des bases solides et stables pour construire son action.

Le modèle de conduite proposé, avec le CC en tant qu'organe stratégique et le secrétariat général assumant la responsabilité des affaires opérationnelles, a été accepté à l'unanimité et le CC a donné son feu vert pour la mise en œuvre de la structure dirigeante d'ici l'AG 2018.

Définition des obligations et des tâches dans le cadre de la nouvelle structure de conduite

Sur la base des décisions structurelles prises lors de l'AG, le deuxième semestre de l'année associative a encore été marqué par des tâches structurelles. Depuis que l'AG a été tenue, Simone Reichenau et Nicole Messner ont géré le secrétariat général dans le cadre d'une direction conjointe. Simone Reichenau s'occupe du domaine spécialisé de la psychomotricité, tandis que Nicole Messner chapeaute les domaines de l'administration, des finances et des relations publiques.

Ensemble, le CC et le secrétariat général ont élaboré le nouveau cahier des charges pour le secrétariat général ainsi que le profil d'exigences pour les membres du CC. L'association sera dotée d'un nouvel organigramme et d'un règlement interne. Le règlement cadre des sections a aussi dû être adapté aux nouvelles conditions cadres. Lors de l'AG 2018, les membres seront informés des principales décisions et des contenus majeurs.

Conférence des sections et remise des attributions des départements au secrétariat général

Dans le cadre de la dissolution des sections et du transfert correspondant des tâches des sections vers le Comité central, la première Conférence nationale des sections s'est tenue en septembre à Berne. Des

problématiques et des thèmes d'actualité ont été discutés et des solutions envisagées. Ce sont souvent des thèmes similaires qui préoccupent les sections, mais pas toujours au même moment. Il est important d'exploiter et de partager les grandes connaissances et l'expérience de part et d'autre. Les Conférences des sections représentent un instrument important pour garantir ces échanges.

Avec la décision de rattacher les tâches opérationnelles au secrétariat général, les anciens départements du CC sont dissous. Le transfert des tâches opérationnelles au secrétariat général s'est fait progressivement. La dissolution des départements s'accompagne aussi de celle des anciennes commissions et des mandats temporaires. Il y aura toujours des groupes de projet en charge de certaines tâches opérationnelles. La conduite et la coordination relèvent du secrétariat général, qui s'occupera d'une grande partie des tâches opérationnelles dans le cadre de ses possibilités.

Il convient de remercier vivement tous les membres des commissions, ainsi que les responsables ou les collaborateurs pour leurs mandats temporaires et permanents. Ils ont tous fourni un travail prodigieux et nous sommes heureux que certains d'entre eux continuent à nous soutenir énergiquement dans le cadre de certains travaux de projet.

Adaptation des instruments de communication

Compte tenu de la nouvelle structure de l'association, des démissions de certains membres de l'équipe de rédaction du bulletin et de la directive de rigueur budgétaire, les instruments de communication actuels ont été analysés et une grande enquête a été réalisée pour connaître l'avis des membres sur le bulletin et son contenu. Sur la base des résultats de cette enquête, la communication avec les membres se fera par deux canaux à l'avenir: une fois l'an, un magazine papier sera publié, qui contiendra des informations spécialisées pertinentes. Chaque numéro sera consacré à un thème prioritaire. Désormais, les membres recevront dans une newsletter électronique des informations actuelles concernant l'association, ainsi que des indications et des conseils au sujet de manifestations, de formations continues, de publications, etc. Le magazine papier continuera à paraître en allemand et en français, tandis que dans la newsletter, se seront surtout des informations nationales sur l'association qui seront traduites dans les deux langues.

Temps forts de l'année sur le plan de la politique professionnelle

Parallèlement aux questions relatives à la structure, cette année a été marquée par des tâches à la fois passionnantes et exigeantes sur le plan de la politique professionnelle. Certaines informations correspondantes figurent dans les rapports annuels des mandats présentés aux pages suivantes. Toutefois, beaucoup de choses sont déjà directement passées par le secrétariat général, étant donné que le transfert des tâches des départements, commissions et mandats a été progressif. Survol des autres projets importants:

Nouveau mandat professionnel

Alors que le mandat professionnel et l'enregistrement de la durée du travail sont introduits dans certains cantons, ils ont déjà été instaurés depuis un certain temps dans d'autres. Pour avoir une vue d'ensemble de la situation actuelle, nous nous sommes procuré les principales informations auprès des sections et les avons rassemblées dans un tableau synoptique. Sur la base du feedback obtenu, la tendance suivante se dessine:

- le temps de travail est incorporé aux heures de travail annuelles.
- Le mandat professionnel renferme quatre domaines de travail. Leur ampleur respective est indiquée en pour cent. Les domaines sont: intervention liée au cas / enseignement, école / institutions, collaboration, formation continue.
- L'enregistrement de la durée du travail est introduite.

Au cours de 2018, une recommandation externe sur le nouveau mandat professionnel sera élaborée.

Écriture de base

Le mandat temporaire a été lancé pour la Suisse alémanique en 2015. Son objectif était de soutenir l'introduction de l'écriture de base en Suisse alémanique et de recommander les thérapeutes en psychomotricité qui proposent des formations continues pour le personnel enseignant des écoles ou autres institutions. L'introduction de l'écriture de base n'est encore en cours que dans quelques cantons. Dans le canton de Lucerne, elle est obligatoire à l'école depuis 2011/2012 déjà, et elle a été introduite dans une grande partie des cantons alémaniques dans les années 2016 à 2018. Dans une enquête réalisée auprès des sections, les tendances suivantes ont été constatées:

- l'écriture de base a en majeure partie été enseignée au personnel enseignant par des thérapeutes en psychomotricité.
- Certains cantons proposent encore des conseils spécialisés, des cours de perfectionnement ou des offres similaires de psychomotricité.
- La plupart des cantons sont satisfaits ou plutôt satisfait de l'introduction et du développement de l'écriture de base sur leur territoire.

Le mandat est maintenant terminé. Il est toutefois possible de continuer à se procurer des informations sur l'écriture de base ou la liste des thérapeutes qui proposent des cours.

L'association accueille favorablement l'introduction d'une filière de master

À la fin 2017, le comité exécutif de la HES-SO a donné son feu vert pour l'introduction de la filière de master en psychomotricité à partir de la rentrée 2019. En amont de cette décision, Psychomotricité Suisse a eu des échanges intenses avec l'établissement de formation de Genève et a suivi de très près l'évolution de la situation. L'association salue le fait que ce jalon ait pu être posé dans le développement de la formation en tenant compte de l'expertise de la profession, de son environnement élargi et des grandes exigences dans le contexte professionnel. Le programme d'études du master ouvre en outre des précieuses perspectives dans la recherche et le champ d'activités professionnel. Toutefois, cette évolution entraîne aussi certaines incertitudes et suscite quelques défis, et le thème de la formation initiale et continue sera central l'année prochaine pour l'association.

En ligne de mire: la recherche

L'AG a accepté la proposition du CC de pouvoir consacrer au cours de ces prochaines années le montant maximal de CHF 20 000.00, alloué en plus du budget ordinaire, pour réaliser des études d'efficacité et des projets de recherche en psychomotricité fondés sur les données probantes. Les études d'efficacité et les projets fondés sur les données probantes auront une importance de plus en plus grande pour garantir l'offre durablement et financer la thérapie en psychomotricité. Au cours de 2018, le thème de la recherche sera en ligne de mire. Au cours de l'année écoulée, des travaux préliminaires ont été effectués et des contacts importants ont été noués dans ce sens.

Finances (voir comptes et bilan 2017 / budget 2018 sur les pages 10 et 11)

Les comptes annuels 2017 présentent des pertes de CHF 33 787.62. Ces dernières sont en majeure partie liées à l'intégration des actifs des sections. Ainsi, au niveau des sections, certains frais et rémunérations de 2016 n'ont été versés qu'en 2017, mais n'avaient pas été pris en compte en tant que créances lors de l'intégration de fin 2016. C'est pourquoi les dépenses 2016 ont dû être partiellement incorporées aux comptes annuels 2017 (env. CHF 7000). Une partie de la fortune de la section de Berne appartient juridiquement à l'ancienne association Psychomotricité astp Bern (qui avait vu le jour en raison d'une cotisation de membre cantonale prélevée en plus). À partir de cet élément d'actif, différentes dépenses supplémentaires ont été financées en 2017, qui n'avaient pas été portées au budget et sont maintenant incorporées en tant que charges extraordinaires (env. CHF 5000). Lors des assemblées de section de 2017, des projets régionaux et cantonaux ont été approuvés, qui ont été financés au moyen de la fortune des sections (brochure du jubilé en Suisse alémanique, tenue d'un stand en Thurgovie, assemblée de section à Zurich, env. CHF 13 000).

Au niveau national, les pertes se montent à près de CHF 8000. Ces charges supplémentaires proviennent d'une part de l'augmentation du degré d'occupation au sein du secrétariat général (lors de l'AG 2017, des frais de personnel supplémentaires de CHF 20 000 ont été approuvés pour l'année transitoire), sachant que les coûts supplémentaires ont en grande partie pu être couverts par le budget ordinaire. L'incorporation des valeurs patrimoniales a par ailleurs entraîné un travail considérable du bureau fiduciaire, qui n'a pas non plus pu être couvert via le budget ordinaire. La fortune de l'association corrigée après la comptabilisation des pertes se monte à CHF 276 477.22.

Pour 2018, la Comité central a adopté pour la première fois un budget à l'échelle de toute la Suisse, qui renferme les recettes et les dépenses au niveau national et à celui des sections. Le plan comptable a également été adapté sur la base de la nouvelle structure de l'association.

Le budget 2018 prévoit des pertes de CHF 17 400. Ces dernières proviennent essentiellement du fait que la restructuration n'est pas encore entièrement terminée et qu'il existe encore certains doublons. Ainsi par exemple, il est prévu de compenser une partie des frais de salaire supplémentaires du secrétariat général par des économies dans le domaine des relations publiques (un seul numéro papier de la revue des membres par année). Toutefois, ces économies ne produiront leur effet qu'à partir de 2019. En 2018, une dernière contribution financière de CHF 6000 sera allouée au projet «Albanie», que l'association soutient depuis de nombreuses années. Ces frais disparaîtront à partir de 2019.

Rapports annuels des commissions, mandats et du service de médiation

Service de médiation

Publication d'un aide-mémoire sur la protection des données

Regula Binkert Kaiser

Le comité central (CC) a bien pris note de notre préoccupation relative à l'information claire des membres sur les questions ayant trait à la protection des données. En mars 2017, Psychomotricité Suisse a publié l'*aide-mémoire sur la protection des données* en collaboration avec une juriste. En amont, le CC avait demandé au service de médiation de donner son feed-back sur le contenu de l'aide-mémoire, une tâche longue mais captivante, qui nous a montré la complexité de la réglementation sur la protection des données. L'aide-mémoire sur la protection des données est disponible sur le site Internet de l'association dans l'Infothèque sous Infos pratiques.

Au cours de l'année sous revue, cinq demandes écrites ont été reçues en Suisse alémanique. Il s'agissait de problèmes ou de questions des membres concernant le salaire, un conflit avec des parents, la responsabilité de la sécurité des appareils et la collaboration avec les supérieur-e-s. Pour la Suisse alémanique, les demandes destinées au service de médiation doivent être adressées à: ombudsstelle@psychomotorik-schweiz.ch

Aucune demande n'a été enregistrée en Suisse romande en 2017. Autrement dit, les deux nouvelles responsables motivées du service de médiation pour la Suisse romande, Catherine Koenig et Anne Bavaud, n'ont pas eu de dossiers à traiter. Les responsables romandes du service de médiation sont joignables à l'adresse e-mail: mediation@psychomotricite-suisse.ch.

En raison des nombreux changements survenus à la HfH, la journée d'information des étudiant-e-s sur les engagements éthiques de l'association et du service de médiation n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Nous serions très heureux que la présentation de l'association professionnelle, du service de médiation et de leurs engagements en matière d'éthique professionnelle soit à nouveau proposée en 2018 dans la filière psychomotricité.

Mandat permanent au Forum européen de psychomotricité (EFP)

EFP: ensemble sous un seul et même toit

Regula Seeholzer

L'objectif du Forum européen de psychomotricité (EFP) est de promouvoir les échanges et de renforcer la psychomotricité au sein de l'Union européenne.

Notre homologue allemande, la «Deutsche Gesellschaft für Psychomotorik», avait déclaré qu'elle était disposée à organiser l'Académie des étudiant-e-s et les réunions des commissions en 2017. Amara Eckert, ainsi que des professionnel-e-s et des étudiant-e-s, ont ainsi mis sur pied ces rencontres, qui se sont tenues à la mi-mars 2017 à la Hochschule de Darmstadt. Plus de 20 étudiant-e-s venus des quatre coins du pays avaient fait le déplacement. Beatrice Bieri (Profession), Martin Vetter (Research) et Michèle Schumacher (Education) ont eu l'occasion d'exposer les idées des thérapeutes en psychomotricité suisses lors des réunions des commissions. Regula Seeholzer a quant à elle assisté à la séance du comité de l'EFP. Le samedi soir, les étudiant-e-s et les membres du comité et des commissions respectives ont soupé ensemble, après quoi une animation musicale est venue ponctuer la soirée. Les représentant-e-s de tous les pays ont alors pu discuter et danser. Pour la cérémonie de clôture commune, tous les participant-e-s se sont retrouvés le dimanche matin pour le jeu du plus grand parachute multicolore du monde. Etre assis avec environ 150 personnes sous cette toile colorée est une expérience que personne n'oubliera de sitôt. Aucun symbole ne serait plus approprié pour l'EFP en tant qu'association faitière de la psychomotricité européenne.

La séance du comité de l'EFP s'est déroulée en mai 2017 à Brno (CZE). En plus de leur séance, les membres du comité en ont profité pour rencontrer des professionnel-e-s de notre homologue tchèque. Cette entrevue avait pour but de les aider à renforcer la psychomotricité et l'association qui la représente en République tchèque.

Le 19 septembre 2016, la Journée européenne de la psychomotricité a de nouveau été fêtée par le biais de différentes activités.

A la fin septembre 2016, Regula Seeholzer a pris part à l'assemblée des délégués de l'EFP qui a eu lieu à Lisbonne (PT). Celle-ci a été marquée par l'élection du comité. Après 22 ans d'activité au sein du comité, Rui Martins a présenté sa démission et reçu les remerciements qu'il mérite pour son travail. Pim

Hoek (NL) a été élu président à l'unanimité, ainsi que Dimitri Talbot (F) et Ditte-Marie Post (DK) vice-présidents, Veronika Pinter-Theiss (AT) secrétaire et Regula Seeholzer (CH) trésorière. À côté de la partie statutaire, un long débat a eu lieu sur la situation de l'EFP. Depuis sa création qui remonte à plus de vingt ans, les attentes relatives à la mission de l'EFP ont changé. Le comité a été mandaté pour organiser d'ici la prochaine assemblée des délégués une enquête sur les besoins et les attentes des États membres, ainsi que pour élaborer des propositions relatives à une nouvelle stratégie ou à des nouvelles formes d'adhésion. L'assemblée des délégués de 2018 doit être une plate-forme permettant de discuter du nouveau développement de la stratégie et éventuellement de prendre des décisions.

La séance du comité de novembre 2018 à Lucerne a surtout été exploitée pour élaborer l'enquête. Jusqu'à la fin février 2018, les différents pays ont pu faire part de leurs idées et propositions à l'EFP.

Mandat temporaire «Psychomotricité dans le domaine de la santé»

Les aspects médico-thérapeutiques de la psychomotricité dans les ordonnances cantonales actuellement en vigueur sur la pédagogie spécialisée après dix ans de RPT

Jsabelle Thürlemann, Simone Reichenau

Durant cet exercice, nous nous sommes occupés d'évaluer la pondération des aspects médico-thérapeutiques de la psychomotricité dans les ordonnances cantonales actuelles sur la pédagogie spécialisée et les concepts de psychomotricité, dix ans après la mise en œuvre de la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons, RPT.

Selon l'évaluation des différents concepts cantonaux relatifs à la pédagogie spécialisée, la psychomotricité est clairement présente dans les cantons romands actuellement, car ceux-ci l'ont ancrée dans leurs concepts.

Si le «domaine de la santé» fait référence à une participation du corps médical, celle-ci existe également dans le champ professionnel de la psychomotricité en Suisse alémanique, où les médecins interviennent même impérativement en tant que prescripteurs dans certains cantons. Dans le domaine de la pédagogie spéciale avec solution séparative, le lien avec la médecine est établi en raison des manifestations complexes chez les personnes concernées. Dans certains cantons suisses alémaniques, les établissements médicaux prévoient même des pourcentages de poste de thérapeutes en psychomotricité.

Dans le débat prédominant actuel sur la place de la psychomotricité en tant que mesure de soutien péda-go-thérapeutique dans les ordonnances cantonales sur la pédagogie spéciale, le fait est que certains aspects de l'orientation médico-thérapeutique de notre profil professionnel pourtant importants sont relégués au second plan. En conséquence, un document d'information à l'intention des membres doit être rédigé, qui explique de manière détaillée les corrélations présentées ici de manière synthétique de façon à les renforcer.

Sur la question de l'élargissement du financement de la thérapie de la psychomotricité par un nombre plus important de caisses-maladie que les six caisses actuelles dans le cadre de l'assurance complémentaire via le RME, des pourparlers sont en cours, dont l'issue n'est pas encore connue.

Mandat temporaire «Psychomotricité à l'âge préscolaire»

Psychomotricité: tout petit déjà? Oui, sans hésiter!

Daniel Jucker

En 2017, la Maison d'édition SZH a accepté de se charger de la traduction et de la publication du livre de Vanessa Solioz. En traduisant une sélection de passages, Hedi Roulin avait fourni un travail préliminaire précieux, tout comme d'ailleurs les membres du groupe de travail qui avaient pris le soin de fixer la terminologie. La parution du livre est prévue pour juin 2018.

Le réseautage avec d'autres groupes professionnels a également fait partie des priorités. Le 27 septembre s'est tenue à la HfH de Zurich une manifestation très attendue et fréquentée par différents groupes professionnels avec Anita Heierle sur le travail psychomoteur à l'âge préscolaire.

L'information des membres sur ce thème peut être jugée bonne. Ils seraient nombreux à être disposés à travailler aussi avec des enfants en bas âge. Dans le domaine de la prévention, quelques projets sont en cours, tandis que le financement n'est pas encore assuré dans le domaine thérapeutique en Suisse alémanique. En 2018, des cours sur le thème du travail avec les enfants en bas âge doivent être proposés.

Commission Site web

Quand Psychomotricité Suisse opte pour le format compact pour son site web

Ines De Pellegrini (GR), Simone Huggler (BE), Sandra Losi (BS)

L'année 2017 a été marquée par la restructuration de toute l'association, ce qui a également eu des conséquences sur le site Internet. En début d'année, nous avons complété les contenus manquants du site Internet et nous sommes occupées des traductions vers le français.

Dans le contexte de la restructuration de l'association, un débat a été mené sur la manière dont le site Internet peut être réorganisé et élargi en tant que plateforme de communication. Sous la rubrique «Profession» se trouve le Forum. Cette zone réservée aux responsables de section et aux membres du comité offre la possibilité de discuter et de traiter de thèmes relatifs à la politique professionnelle. Elle permet donc d'exploiter et de partager des ressources.

Le nouveau site Internet ne propose plus que les quatre rubriques «Psychomotricité», «Association», «Profession» et «A l'actu». Les contenus de l'Infothèque apparaissent maintenant à la rubrique «Profession». On peut toujours y trouver le Bulletin, des informations multiples et variées sur des idées d'encouragement, la littérature, des articles spécialisés intéressants, des films, des liens vers des références de matériel thérapeutique, etc. Il est désormais possible d'accéder au matériel de l'association Psychomotricité Suisse tels que dépliants, brochures, cartes postales et posters sous «A l'actu» ou de les obtenir directement en saisissant le document recherché en haut à droite de la page d'accueil du site Internet.

Cette année encore, nous avons malheureusement dû travailler sans traducteur/trice. Vu que la structure du site Internet a été revue, certains contenus en français ont encore dû être adaptés et traduits. Nous profitons de cette occasion pour remercier sincèrement Nicole Messner, Simone Reichenau, Christina Liner et Urs Bräm pour leur collaboration constructive et leur soutien énergique.

Commission Bulletin

Mouvement vers l'avant

Carola Eichenberger Bucher

Aspects rédactionnels

Les numéros de printemps et de la fin de l'été du «Bulletin», la revue de l'association, ont été publiés dans les délais en 2017. Ils se composaient d'articles passionnants rédigés par des thérapeutes en psychomotricité expérimentés ou en formation, de Suisse et de l'étranger. Le fait d'avancer de dix jours le délai de clôture pour la soumission des annonces et de le fixer dix jours avant la clôture officielle de la rédaction a facilité la planification.

Esprit d'équipe

Le départ inattendu de certains collaborateurs/trices, définitif ou temporaire, a déstabilisé les membres de la rédaction qui ont été pris au dépourvu. L'investissement supplémentaire des collègues en charge de la rédaction du Bulletin, qui ont même fait appel à certain-e-s de leurs collègues ayant assumé cette fonction par le passé, a permis de remédier passagèrement à cette situation et de combler les lacunes survenues parmi l'équipe de rédaction de la revue. Un grand merci à Barbara Denzler, Alix Guillard et Angela Küchler pour le travail supplémentaire qu'ils ont fourni. De sincères remerciements sont en outre adressés à Valérie Ter Mer pour sa longue collaboration et sa compétence au sein de la rédaction. Et merci du fond du cœur à toute l'équipe de la commission Bulletin pour son engagement en 2017. La première séance de rédaction de mars 2017 s'est tenue selon la nouvelle structure organisationnelle de la commission et a permis d'imbriquer de manière créative le savoir-faire et la répartition des tâches.

Produit créatif

Vers la fin 2013, lors de la dernière séance de rédaction dirigée par Madame Renate Kolb qui a assumé durant de nombreuses années la responsabilité de l'équipe de rédaction, des regards remplis de doute se sont tournés vers moi quand j'ai annoncé spontanément que je succèderais à Renate. Quand plus tard j'ai réalisé que je devais «remplir de textes» le premier numéro de 2014 du Bulletin, le même regard douteux s'est reflété en face de moi sur mon écran. En ma qualité de responsable de la commission Bulletin, j'ai vécu chaque numéro de cette revue comme un défi créatif. Certains textes arrivaient parfois en retard, voire pas du tout, d'autres dépassaient occasionnellement la longueur fixée de manière impressionnante. Autant d'incidents qui font vaciller toute la planification de la production... Comme les membres de l'équipe de rédaction, et plus généralement de Psychomotricité Suisse, sont soudés, les numéros annuels du Bulletin ont néanmoins toujours pu voir le jour. En 2018, la revue de l'association prend une voie nouvelle, en mouvement perpétuel vers l'avant.

Comptes annuelles 2017

Recettes	en CHF
Cotisations membres actifs	317'610.00
Cotisations membres passifs	27'461.45
Pertes sur débiteurs	-275.00
Intérêt	9.19
Autre rendement	2'045.10
Total des recettes	346'850.74

Dépenses	en CHF
Sections, sous-sections	110'037.06
Politique associative	201'010.19
Secrétariat	79'296.10
Direction de l'association	56'085.40
Comité central	25'185.55
AG	20'259.21
Conseils juridiques	7'807.95
Forum européen	4'614.00
Service de médiation	675.00
Cotisations et abonnements	1'029.20
Mandats temporaires	6'057.78
Politique professionnelle	2'903.40
Mandats temporaires	2'903.40
Relations publiques	43'705.21
Imprimés/Publications	5'745.04
Bulletin	29'011.00
Site web	5'235.32
Relations publiques générales	3'713.85
Science & Recherche	8'000.00
Recherches scientifiques	8'000.00
Finances	8'113.85
Bureau fiduciaire	8'113.85
Autres dépenses	1'741.00
Amortissements	911.95
Impôts	829.05
Dépenses extraordinaire	5'127.65
Total des dépenses	375'510.71
Perte	-33'787.62
	346'850.74

Budget 2018

Recettes	en CHF
Cotisations membres actifs	326'000.00
Cotisations membres passifs	23'000.00
Cotisations membres étudiant	2'000.00
Total des recettes	351'000.00

Dépenses	en CHF
Dépenses de fonctionnement	
Secrétariat général	14'000.00
Comité central	5'000.00
Projets nationales	2'500.00
Sections	34'600.00
Dépenses du personnel	
Secrétariat général	107'000.00
Comité central	7'500.00
Projets nationales	7'500.00
Sections	57'000.00
Dépenses de cotisations sociales	18'000.00
Frais divers	3'200.00
Frais de location	9'500.00
Dépenses administratives	
Matériel de bureau, copies, imprimées	6'000.00
Tél./informatique, Frais de port	9'500.00
Cotisations, dons	9'400.00
Consultation	8'000.00
Assemblée générale	18'000.00
Organe de révision	5'500.00
Publicité / Relations publique	35'000.00
Recherches scientifiques	8'000.00
Amortissements	1'200.00
Frais administratifs	1'000.00
Impôts	1'000.00
Total des dépenses	368'400.00
Perte	-17'400.00
	351'000.00

Bilan au 31 décembre 2017

	Actifs	Passifs
Actif circulant		
Caisse	97.35	
Postfinance 10-12506-6	3'635.71	
Postfinance 17-234730-9	94'063.81	
Credit Suisse	51'016.53	
Postfinance,section Ostschweiz	23'047.10	
Postfinance, section Mittelland	3'021.65	
Postfinance, section Mittelland	40'352.90	
Postfinance, section Romandie/Tessin	32'903.08	
Banque Raiffeisen, section St. Gall	7'767.40	
Postfinance, section Zurich	15'674.80	
Banque cantonale de Zurich, section Schaffhouse	3'417.65	
Banque cantonale de Grison, section Grison	5'138.40	
Banque cantonal de Thurgovie, section Thurgovie	6'420.63	
Banque Raiffeisen, section Appenzell Rhodes extérieures	5'761.00	
Postfinance, section Soleure	778.90	
Banque cantonal de Bâle-Campagne, section BL	3'727.10	
Postfinance, section Berne	3'505.70	
Banque cantonale de Schwyz, section Schwyz	3'492.35	
Compte de liaison, section Lucerne	2'682.75	
	306'504.81	
Débiteurs	1'651.83	
Actifs transitoires	2'027.70	
Stocks	949.65	
Poste d'ajustement (actif)		
Mobilier	300.00	
Installation électronique	700.00	
	1'000.00	
Capitaux étrangers		
Créditeurs		24'176.77
Réserve pour projets		2'600.00
Fonds Science & Recherche		5'000.00
		31'776.77
Passifs transitoires		3'880.00
Capital de l'association		310'264.84
Perte	33'787.62	
Total du bilan	345'921.61	345'921.61

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapeuti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Tél. 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch